



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0



19096728

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

08 JUL. 2019

DIVISION MONS
Greffe

Dénomination : **ATHLETIQUE CLUB LE ROEULX**

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : RUE DES ARBALESTRIERS 18 A
7070 LE ROEULX

N° d'entreprise : **0416.465.045**

Objet de l'acte : Démissions - nominations

Texte : A l'unanimité, l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2019 adopte les résolutions suivantes :

- Accepte la démission de Monsieur Fragapane Stefano, domicilié à la rue Moulin Petit 30 à 7100 Haine-Saint-Pierre, de son mandat de président et d'administrateur, décharge de sa mission lui est donnée,
- Accepte la nomination de Monsieur Bassette Geoffrey, domicilié Grand Place 17 à 7070 Le Roeulx, au poste de président et d'administrateur,
- Accepte la nomination de Monsieur RIZZO Joseph Pierre, domicilié rue de la solidarité 1 à 7100 La Louvière, au poste d'administrateur,

Ces résolutions prennent cours ce jour.

Le conseil d'administration se compose ainsi:

Le bureau:

- Président : Bassette Geoffrey
- Secrétaire: Hinand Cécile
- Trésorier: Fragapane Roberto

Administrateurs:

- Bassette Geoffrey
- Fragapane Daniele
- Fragapane Roberto
- Rizzo Joseph Pierre

Fait à le Roeulx, le 1er juillet 2019

Bassette Geoffrey
Président,

Hinand Cécile
Secrétaire,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature